REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

SYNDICAT MIXTE
DE LA STATION DES MONTS D'OLMES

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022

SYNDICAT MIXTE DE LA STATION DES MONTS D'OLMES

Extrait du registre des délibérations du SYNDICAT MIXTE

N°19/2022
OBJET : Décision modificative

L'an deux mille vingt et deux, le 6 octobre à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de la station des Monts d'Olmes, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Claude DES.
Présents : Mesdames MIQUEL Jessica, Messieurs DES Claude, LAFFONT Frédéric, ROSSI Jean-Louis, TREMOLIERES Didier.
Procurations :
M. Alain TOMEO donne procuration à Mme Jessica MIQUEL
M. Marc SANCHEZ donne procuration à M. Claude DES
Absents : Madame DARDENNE Sandrine et Messieurs TOMEO Alain, SANCHEZ Marc, LAFFONT Hervé.

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales M. Michel SABATIER a été désigné secrétaire de séance parmi les membres du Comité Syndical.

Il est proposé au comité syndical de se prononcer sur la décision modificative suivante :

Budget annexe M43

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts dépenses	Diminution sur crédits ouverts recettes
ID 20-2033 : Frais d'insertion	+ 2 000,00 €	
ID 21-21753 : Installations à caractère spécifique		- 2 000,00 €
Total fonctionnement	**+ 2 000,00 €**	**- 2 000,00 €**

Augmentation des crédits liés aux insertions sur marchés public.

Ouï l'exposé du Président, les membres du Comité syndical, ont, à l'unanimité :

- **APPROUVÉ** la modification budgétaire proposée
- **D'INFORMÉ** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
009-200096360-20221006-19-2022-DE
Date de télétransmission : 11/10/2022
Date de réception préfecture : 11/10/2022

Nombre de Membres	
En exercice	10
Présents	6
Représentés	2
Absents	4
Votants	8
Vote Pour	8
Vote Contre	0
Abstentions	0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
Certifie exécutoire,
Après transmission en Préfecture le,
Et publication le

Le 1er Vice-Président,
Claude DES

SMDO
SYNDICAT MIXTE DE LA STATION DES MONTS D'OLMES

Accusé de réception en préfecture
009-200096360-20221006-19-2022-DE
Date de télétransmission : 11/10/2022
Date de réception préfecture : 11/10/2022